



HAL
open science

Licence professionnelle Administration et transmission de l'information

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et transmission de l'information. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038312

HAL Id: hceres-02038312

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038312v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Administration et transmission de
l'information

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : Créteil

Etablissement(s) co-habilité(s) : UTEC Emerainville / ITESCIA Cergy

Spécialité : Administration et transmission de l'information

Secteur professionnel : SP6-Communication et informatique

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150007490

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : UTEC Centre de formation des apprentis (CFA) de la CCI 77 à Emerainville, ITIN CFA de la CCI Ile-de-France à Cergy-Pontoise.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Administration et transmission de l'information* a pour objectif de former des techniciens des systèmes d'information : conseillers techniques auprès de la direction des petites entreprises ou auprès de la direction des systèmes d'information pour les grandes entreprises. Les compétences techniques visées doivent permettre d'assurer la gestion d'un parc informatique, d'administrer des systèmes d'information, d'animer des équipes et de valider des solutions techniques.

Cette formation accueille environ 75 étudiants par an, tous alternants, répartis sur deux sites.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La très mauvaise qualité du dossier ne permet pas de faire une évaluation correcte et argumentée de la formation.

La formation a pour but de préparer l'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines de l'Administration et de la Transmission de l'Information. Il s'agit d'un domaine très vaste, et le dossier ne permet pas de déterminer si une spécialisation particulière est recherchée. Le contenu de la formation (450 heures), peu détaillé dans le dossier, semble indiquer que la formation reste très généraliste et la question de la plus-value de cette formation par rapport aux diplômés permettant d'y accéder est alors posée. Des certifications sont proposées, en réseau (CISCO), et en langue (TOEIC).

La provenance des étudiants est purement locale, mais semble diversifiée (DUT et BTS principalement). La quasi-totalité suit la formation en apprentissage.

Le lien avec le monde professionnel est peu mis en exergue, si ce n'est l'intervention (pour 50 % des enseignements) de six professionnels dans l'enseignement dans des matières dont une partie en dehors du cœur du métier. Aucun partenariat formalisé n'est décrit avec des sociétés leaders du marché. Les autres enseignants sont essentiellement des formateurs des deux centres de formation impliqués, seuls quatre enseignants sont universitaires de l'UPEM.

Le dossier renvoie aux enquêtes de l'établissement et ne donne aucune information sur le taux d'insertion professionnelle et la qualité de celle-ci.

Les résultats de l'enquête fournie par l'observatoire montre que 69 % des diplômés ont continué leurs études, et que pour ceux n'ayant pas poursuivi leurs études, 58 % seulement ont trouvé un emploi (30 mois après l'obtention du diplôme).

Le pilotage de la formation n'est pas mieux décrit. Il n'est pas fait mention d'un conseil de perfectionnement, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points forts :

- Une formation en apprentissage.
- Les certifications proposées (CISCO, TOEIC).

- Points faibles :

- Une formation trop généraliste.
- Une insertion immédiate très faible.
- Un taux de poursuite d'études très élevé (69 %).
- Un pilotage de la formation très faible, notamment illustré par l'absence d'un conseil de perfectionnement, et l'absence d'appropriation d'outils de pilotage, comme le suivi quantitatif et qualitatif des diplômés ou l'évaluation des enseignements.
- Un dossier bâclé.

- Recommandations pour l'établissement :

Le domaine technique visé par la formation est de plus en plus complexe, et ne va pas cesser d'évoluer, voire de changer, sans jamais atteindre de stabilité, ce qui est le propre de ce domaine ; les formations de niveau Licence ne peuvent plus se permettre de former des étudiants au profil généraliste sur un périmètre devenu trop riche en nombre de spécialités techniques.

Le dossier évoque que cette formation ne sera pas maintenue en l'état mais fusionnée avec celle d'un autre établissement. Il est conseillé de positionner ses objectifs plus précisément, en concertation avec les sociétés leaders de ce secteur et non d'embrasser l'ensemble des métiers du secteur, pour que la licence professionnelle représente une réelle plus-value aux diplômés de niveau Bac+2 l'intégrant.

A l'avenir, il sera indispensable de communiquer des dossiers complets, argumentés et munis d'indicateurs fiables.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Administration et transmission de l'information

Pas d'observations.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

